

En 1998, nous avons publié un long entretien avec Gilles Clément (*L'Actualité* n° 42). Lorsqu'il est venu à Poitiers pour travailler sur deux projets de jardins, à Blossac et à l'hôpital Pasteur (dont nous parlerons dans une prochaine édition), nous l'avons interrogé sur le principe de précaution.

L'Actualité. – Le jardinier applique-t-il un principe de précaution ?

Gilles Clément. – L'attitude du jardinier consiste à observer avant d'agir parce qu'il est tributaire du vivant. Il a intérêt à comprendre l'évolution des plantes, le comportement des animaux et leur interaction pour définir sa propre conduite. A partir de l'observation attentive de tout ce qui se transforme dans son jardin, il choisira d'agir ou non. C'est pourquoi le jardinier est toujours dans la précaution, sinon il risque de tuer son jardin et donc de perdre sa raison d'être jardinier.

Après avoir observé pour agir, le jardinier peut se demander quelle quantité d'énergie il devra dépen-

d'ailleurs nous vivons en ce moment une révolution qui a vu ses premières émergences dans les années 60. Le projet du jardin planétaire est né de cela. C'est un projet politique d'écologie humaniste où la philosophie du jardin en tant que jardinage a été reportée à une autre échelle.

C'est-à-dire à l'échelle de la biosphère ?

Oui, car la biosphère forme l'enclos de notre planète et peut donc être assimilée au jardin, lieu de rencontre de l'homme et de la nature, et qui fonctionne comme un tout vivant, compté et limité. Cette finitude écologique rend la vie encore plus précieuse. Elle responsabilise le passager de la Terre sur son rôle de gardien du vivant.

Faut-il avoir peur des OGM ?

Tout d'abord il faut préciser que les organismes génétiquement modifiés ont toujours existé. Nous sommes tous des OGM. C'est l'histoire même de la vie, de ses processus évolutifs. La nature se transforme sans cesse. Mais quand l'homme joue les ap-



Observer *avant d'agir*

Gilles Clément définit la précaution au regard de son travail de jardinier, tributaire du vivant

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Photo **Mytilus**

ser, en combien de temps, avec quelle machine, quels produits. Il cherchera alors à faire «avec» le plus possible, c'est-à-dire «contre» le moins possible. C'est ainsi que j'ai développé une pratique permettant d'économiser au maximum les dépenses d'énergie contraire. Pourquoi risquer de s'asphyxier en pulvérisant un produit destiné à éliminer quelques pucerons ? Pourquoi subir et infliger le bruit d'une souffleuse pour ramasser les feuilles mortes dans un jardin public ? J'ai compris que nos pratiques reposaient sur un modèle culturel et qu'on pouvait les changer. Je me suis donc inventé un autre modèle, le jardin en mouvement, issu de cette pratique jardinière qui fait appel au bon sens et à l'imagination. Un projet biologiquement durable car la vie est interprétée comme une perpétuelle remise en cause du présent.

Cela coïncide avec les réflexions des écologistes, auxquelles j'ai été formé, notamment avec René Dumont qui fut le premier à poser ces questions –

prentis sorciers, c'est différent. Les manipulations génétiques des plantes sont expérimentées en des délais si courts que nous ne savons pas si elles présentent un danger. Le principe de précaution doit alors s'appliquer, c'est-à-dire prendre le temps d'observer l'expérimentation à une échelle suffisamment petite, maîtrisable et circonscrite avant d'engager une quelconque application. C'est très empirique. C'est pourquoi, je ne crois pas que le principe de précaution ainsi défini puisse entrer dans le système technocratique.

Ce principe n'est-il pas néanmoins un garde-fou ?

Ce que la science permet est généralement utilisé par des multinationales qui cherchent avant tout à faire de l'argent. Cela conduit par exemple le groupe Monsanto à produire des plantes transgéniques dont les graines ne peuvent germer. Ce projet surnommé Terminator est évidemment inadmissible car il crée une dépendance des agriculteurs dans le monde

entier. Ainsi, le principe de précaution doit non seulement être orienté vers les conséquences écologiques dramatiques de l'utilisation des OGM mais aussi vers l'observation du marché et contre la prise du pouvoir par le marché. Nous ne pouvons laisser quelques firmes décider de tout. Cela va contre l'évolution, contre la diversité. C'est la mondialisation dans le mauvais sens du terme.

Sur un plan éthique et philosophique, une civilisation planétaire – et démocratique – ne peut se fonder sur de telles bases. Un modèle unique d'organisation n'est pas acceptable. Au contraire, nous devons préserver une diversité des pensées et des actions.

Avez-vous ressenti une écoute plus attentive depuis le Jardin planétaire à la Villette ?

L'exposition de la Villette est arrivée à un moment «favorable». Façon de parler car il s'agit de problèmes soulevés par la «vache folle», les poulets à la dioxine, les OGM, etc. Puis, il y eut les tempêtes et la marée noire... Beaucoup de gens m'ont écrit pour me dire qu'ils étaient restés quatre à six heures dans l'exposition, qu'ils avaient appris quelque chose, qu'ils avaient maintenant une vision globale. J'ai constaté combien cette vision synthétique du jardin planétaire – qui me paraît assez élémentaire – était finalement peu partagée parce que notre culture nous a habitués à séparer. J'ai vécu des scènes touchantes : par exemple, des adolescents me demandant des autographes ou les pompiers de service m'offrant un poème sur le jardin, parce qu'ils trouvaient là des choses totalement inattendues.

Et, fait incroyable, des élèves de l'Ena, puis des responsables de l'école et finalement toute une promotion sont venus. J'ai fait visiter l'exposition à 110 énarques. Pour que ces futurs hommes politiques et dirigeants manifestent un tel intérêt, c'est qu'ils ont senti qu'ils ne pouvaient plus continuer à ne pas s'informer. Ce fut pour eux une découverte.

Les activités humaines ont-elles eu une influence sur les tempêtes que nous avons subies ?

Comment peut-on imaginer que l'homme n'aurait aucun impact sur son environnement alors qu'il fait partie du vivant ? Depuis le XVI^e siècle, nous continuons de penser que l'homme serait hors de la nature. C'est incorrect et dangereux.

James Lovelock parlait de l'«effet papillon» dans *L'Hypothèse Gaïa* : les battements d'ailes d'un papillon pourraient engendrer un cyclone de l'autre côté de la planète. Eh bien, une voiture qui roule ici peut avoir une relation avec une tempête à Chicago ou en Amazonie. Ayant conscience de ce système lié, nous sommes dans la vraie écologie, c'est-à-dire l'interaction. Maintenant, l'homme connaît l'effet de serre et sait comment infléchir les conséquences de ses actes. Il est libre de décider s'il veut, par exemple, mourir asphyxié ou subir davantage de tempêtes. ■

Michel Barnier

«Faire primer la sécurité des personnes»

Michel Barnier, commissaire européen en charge de la Politique régionale, ministre de l'Environnement de 1993 à 1995 au sein du gouvernement d'Edouard Balladur, est à l'origine de la loi française de 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement.

L'Actualité. – La loi qui porte votre nom vise à protéger les espaces, ressources et milieux naturels, les sites et paysages, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques. Elle énonce et définit le principe de précaution...

Michel Barnier. – Cette loi du 2 février 1995, à laquelle j'ai travaillé comme ministre de l'Environnement, représente en effet un changement de perspective très important de toute la politique de l'environnement et de prévention des risques. Elle ne vise pas le «risque zéro» mais veut faire, en tout état de cause, primer la sécurité des personnes sur la défense des intérêts économiques.

Quelle est la reconnaissance de ce principe au niveau de l'Union européenne ?

Sur le plan européen, ma collègue et amie Margot Wallström, commissaire européen responsable de l'Environnement, a présenté le 2 février dernier une communication sur le recours au principe de précaution. Ce texte définit une méthodologie claire pour limiter les risques au niveau le plus bas possible.

En parallèle, la Commission européenne a proposé la création d'une agence pour la sécurité alimentaire, domaine où l'application du principe de précaution devient impérative. Ces deux propositions doivent nous permettre, dans le grand marché européen, de faire primer la protection de la santé humaine sur toute autre considération.

Dans un marché mondialisé (viande aux hormones, OGM...), quelles conséquences peuvent avoir des positions divergentes ?

Il est tout à fait important, sur des sujets aussi graves que la crise de la vache folle ou la dissémination des organismes génétiquement modifiés, que les pays s'accordent sur des principes. Cela vaut en particulier pour les pays européens : il n'est pas possible de créer un grand marché de produits qui circulent si les citoyens n'ont pas la garantie que des normes environnementales et de sécurité sont respectées par tous. La Commission a fait de cet objectif une priorité absolue.

La référence au principe de précaution permet une réflexion approfondie en amont de toute décision concernant la protection, la mise en valeur, la restauration des patrimoines naturels. La reconstruction de la forêt française, dévastée par l'ouragan du 27 décembre 1999, sera-t-elle envisagée dans ce cadre ?

La loi de 1995 permet de mieux prendre en compte, concrètement, la prévention des risques naturels majeurs dans l'aménagement des communes. Elle s'est traduite par de nombreux plans de prévention des risques mais cet effort doit être maintenu. Après la tempête dévastatrice de décembre, le principe de précaution devra sans aucun doute guider l'effort de reconstruction. Par exemple, pour replanter des espèces suffisamment diversifiées et adaptées aux pluies, aux inondations et à l'érosion. L'effort de prévention et de prévision des risques devra être mieux intégré à l'avenir aux politiques d'occupation des sols et d'aménagement du territoire.

Recueilli par Astrid Deroost